

Objet trouvé



Le service "Accueil" de la Mairie centralise les objets trouvés

Vous avez trouvé un objet :

Si vous avez trouvé un objet sur la voie publique (*papiers d'identité, portefeuilles, sacs à dos, parapluies,*) venez le déposer à l'accueil de la Mairie

Vous avez perdu un objet :

Prenez contact avec le Service « Accueil » de la mairie, soit :

- ▶ par téléphone au 02.38.31.93.90
- ▶ en vous rendant sur place

Cas particuliers : perte de clés ou paires de lunettes : vous êtes invités à vous rendre au service des Objets trouvés pour les identifier ▶ téléphones portables : le numéro de série est nécessaire. Aucun téléphone ne sera rendu sans cet élément.

**ATTENTION Pour toute récupération d'objet,
un justificatif de votre identité sera exigé.**